

Les bibliothèques vues par le monde de l'enseignement

par Ariane BAYE et Dominique LAFONTAINE,
service de Pédagogie théorique et expérimentale,
Université de Liège

Un récent inventaire des pratiques de collaborations entre écoles fondamentales et bibliothèques publiques a mis en avant les bénéfices de tels partenariats¹. Là où les collaborations existent, les écoles proposent à leurs élèves plus d'activités diversifiées centrées sur le livre et la lecture, mais surtout, ces activités ont lieu à la fois dans le cadre de la collaboration avec la bibliothèque publique et en dehors, signe d'une dynamique positive autour de la lecture. En outre, les directeurs d'écoles qui mènent des projets avec des bibliothèques perçoivent de manière plus affirmée que les autres leurs avantages en termes de familiarisation avec la lecture plaisir et avec le monde de la lecture en général, mais aussi pour amener les plus défavorisés à côtoyer les livres. À n'en pas douter, lorsque les mondes de l'enseignement et des bibliothèques se rencontrent et collaborent, les bénéfices pour les élèves sont palpables.

Comment dès lors expliquer que toutes les écoles ne soient pas touchées par ce type d'activités ? Parmi les raisons invoquées par les 45 % de directeurs d'écoles primaires qui déclarent ne pas collaborer avec une bibliothèque publique, on peut pointer les raisons matérielles, mais aussi le fait que la bibliothèque n'a jamais contacté l'école pour organiser une activité ou encore un manque d'informations sur les collections disponibles et les possibilités d'activités. D'un point de vue institutionnel, on relève plus de collaborations entre écoles et bibliothèques lorsque des représentants des unes ou des autres participent aux réunions des organes de concertations respectifs. Peut-être faut-il lire dans ces réponses la nécessité de privilégier des modes de communication de proximité, passant notamment par des contacts personnels. Nombreux ont insisté sur l'importance d'un coup de fil ou d'une rencontre pour le développement de partenariats. Les bibliothèques qui tenteraient d'amorcer des contacts avec de nouvelles écoles devraient y être bien accueillies, puisque les directeurs se déclarent massivement prêts à s'engager dans ce type de collaborations.

Le défi le plus important à relever pour les bibliothèques consiste sans doute à assurer une continuité entre les activités amorcées dans l'enseignement primaire et celles implantées au niveau secondaire. En effet, bien que nous manquions d'informations à ce niveau, quelques indices montrent l'urgence d'une attention particulière envers les adolescents. Ainsi, la recension des données dans différentes enquêtes² montre qu'une lente érosion des pratiques s'opère au fil de la scolarité : 60 % des élèves de 4^e primaire empruntent des livres pour le plaisir au moins une fois par mois, pour 36 % en 2^e secondaire... et 25 % – surtout des filles – à 15 ans. Le décrochage n'affecte pas de la même manière tous les élèves : il est plus marqué dans l'enseignement pro-



© Centre Larcile

fessionnel. Certaines enquêtes témoignent également de la sous-exploitation des bibliothèques scolaires au niveau de l'enseignement secondaire.

Un important travail de sensibilisation auprès des directions et des enseignants de l'enseignement secondaire doit donc sans doute être entrepris, ou intensifié, pour que se poursuivent tout au long de la scolarité des dynamiques positives autour du livre et de la lecture. Au niveau de l'enseignement secondaire, il est peut-être plus difficile d'emporter l'adhésion sur les bénéfices de partenariats avec des bibliothèques publiques. Cela devra sans doute passer par des activités adaptées à contraintes plus serrées en termes de temps et de déplacements. Cela devra sûrement passer par le décloisonnement des activités de « lecture pour le plaisir » et de « lecture pour apprendre », car il ne faut pas seulement convaincre les professeurs de français, mais que les projets de partenariats soient portés par les directions et les autres enseignants. Les élèves en difficulté en lecture risquent en effet d'être pénalisés tant dans de nombreux domaines de la scolarité que dans leur vie d'adultes. ■

(1) Les résultats complets de l'enquête auprès des directeurs de l'enseignement fondamental et des bibliothèques publiques sont disponibles à l'adresse : <http://www.ulg.ac.be/pedexpe/structure/personnel/pub/enquetebibliotheques.pdf>

(2) Voir à ce sujet Baye, A., Lafontaine, D., Vanhulle, S. (2003). *Lire ou ne pas lire. : état de la question*, in *Les Cahiers du C.L.P.C.F.*, n°4.